

**CESER assemblée plénière du 20/12/2011**  
**Intervention du groupe CGT sur le Budget Primitif 2012 (Joël Lavail)**

Monsieur le président du CESER,  
Mesdames et Messieurs,

Le Budget Primitif 2012 pour notre région n'échappe pas à ce que nous avons déjà dit sur la conjoncture économique et sociale. Les différentes politiques économiques et fiscales de notre pays, imposées par notre gouvernement et l'Europe ont aggravé l'endettement, le taux de chômage et les fermetures d'entreprises. Elles nous asservissent aux institutions bancaires internationales. De plus, 80 % des solutions d'austérité proposées par l'Etat plongent injustement une grande partie de la population dans la précarité et la misère. La consommation des ménages est en panne et la France entre en récession.

La CGT qualifie le budget primitif présenté de « prudent » et toujours dans l'attente de changements politiques. A tout le moins, il anticipe une asphyxie quasi complète des ressources de la région pour les années qui viennent.

Un seul exemple, pour montrer l'incidence de la réforme de la taxe professionnelle. On sait aujourd'hui que l'abandon de la Taxe Professionnelle est un cadeau annuel de près de 7 milliards aux entreprises et professions libérales sans avoir l'assurance d'un effet bénéfique sur l'emploi. Pour en compenser son montant dans le budget de la région, l'état verse une Dotation de Compensation (DCRTP). Au bout du bout, c'est donc un accroissement de la dette de l'Etat, cela représente plus de 65 millions d'€rien que pour notre région.

Un Budget Primitif 2012 apparemment équilibré avec 4.8 M€de recettes supplémentaires sur 1.17 Md€soit +0.4%. La région prévoit de stabiliser et maîtriser les dépenses de personnels, avec une très légère augmentation (1.9 %) du fonctionnement, un autofinancement stable avec un recours à l'emprunt limité. Un budget qui ne mobilise pas toutes ses marges de manœuvre. La région est consciente de sa perte d'autonomie financière.

La CGT constate et dénonce le désengagement de l'Etat, le glissement progressif des prérogatives de l'Etat vers la région. Les financements croisés avec d'autres collectivités locales vont donc certainement s'imposer plus que jamais, mais comment mener une politique cohérente et équitable pour tous les départements qui sont déjà en difficulté pour assumer tout le transfert du social de l'Etat alors que les besoins augmentent considérablement. L'Etat force la main aux coopérations locales des grands exécutifs.

Ce budget « maîtrisé », empreint d'austérité lui aussi, saupoudre des moyens dans tous les domaines mais n'apporte pas une dynamique particulière de nature à changer des choses en profondeur. Il accompagne le désengagement de l'Etat, un « marché de dupes » très politique et parfois loin des besoins et des préoccupations des habitants de la région.

Pour répondre plus largement et durablement aux besoins économiques et sociaux de la région, la CGT demande à la région d'innover en matière de recherche de financement.

La CGT réitère sa demande de création d'un « fond public régional pour le développement solidaire des territoires ».

Complémentaire à la création d'un « pôle financier public national », cette proposition vise à impulser au niveau local et régional, tout en veillant à la cohérence nationale, le développement

d'activités, d'emplois et de formations à partir de projets concrets dans une optique de coopération et de solidarité à deux niveaux : d'une part, entre les territoires, d'autre part, entre les entreprises et leur lieu d'implantation.

Ce fond public régional pourrait être financé par une partie des aides à l'emploi, certaines subventions européennes, une contribution des entreprises, une partie des budgets pour la formation professionnelle et par le concours du pôle financier public national. Enfin des dispositifs pourraient être créés afin d'affecter une partie des ressources provenant de l'épargne salariale.

La CGT poursuit 6 objectifs par la création de ce fond public régional :

- Favoriser la dynamique de complémentarité des projets locaux ;
- Favoriser la coopération entre les entreprises ;
- Favoriser la solidarité entre les groupes et les tissus économiques locaux ;
- Favoriser un usage transparent des aides publiques accordées aux entreprises ;
- Mobiliser les fonds disponibles, y compris l'épargne au service de l'emploi et des activités ;
- Rendre plus efficace les mécanismes de péréquation pour réduire les inégalités.

Pour la CGT, la réinvention et la refondation des politiques publiques, des services publics, des finances publiques et plus largement encore des moyens de financement, sont constitutives des réponses devant être apportées à la crise systémique.

La CGT souhaite néanmoins faire quelques observations sur la politique des transports :

La CGT condamne l'attitude de la SNCF et de RFF qui profitent de la remise à niveau du réseau, grâce au plan rail, pour supprimer 100 emplois de cheminots spécialistes de l'entretien des voies, dès cette année.

Cela se répercutera sur la qualité de la maintenance des lignes régionales. Nous tenons à rappeler que c'est le manque d'entretien du réseau qui est à l'origine du plan rail. Nous engageons le Conseil Régional à la plus grande vigilance, s'il veut éviter d'activer à trop court terme un plan rail bis.

Toujours sur les infrastructures, la CGT espère que le financement accordé par la région au tronçon LGV Tours/Bordeaux est toujours conditionné au lancement des travaux Bordeaux – Toulouse car lors de l'audition du Conseil Régional sur le budget, des doutes sur la construction de cette partie de la LGV ont été clairement émis.

La CGT prend acte de la politique toujours aussi volontariste du Conseil Régional en matière de transport régional mais regrette que sur ce sujet comme sur d'autres, l'Etat et les entreprises publiques nationales ne fassent pas preuve du même dynamisme.

Enfin et pour clore le survol rapide de ce chapitre nous attirons l'attention des membres du CESER sur les conséquences de la hausse du coût de l'énergie électrique pour les TER. La mise en œuvre de la loi NOME, avec l'ouverture à la concurrence et la fin du monopole d'EDF, se traduit par une augmentation sans précédent du coût de l'électricité pour la grande majorité des usagers. La CGT a toujours dénoncé les conséquences de la casse de nos grands services publics par l'ouverture à la concurrence. En voilà un exemple supplémentaire.

La CGT votera cet avis.